

Malheureusement, il semble que chacun faisait de son mieux pour apporter des retards, et si M. de la Corne avait droit de se plaindre des MM. du Séminaire qui prenaient beaucoup de temps pour répondre, il est permis de se demander pourquoi il entassait lui-même requête sur requête et mémoire sur mémoire, sans pouvoir se décider à en finir une bonne fois. Le 24 mars 1756, il écrit à ses confrères de Québec :

“ Je suis arrivé hier à soir à Versailles pour solliciter M. le garde des sceaux et le prier d'employer son autorité pour que notre affaire soit enfin rapportée... j'avais écrit, il y a huit jours, au ministre, et à M. de la Porte pour leur raconter la conduite des MM. du Séminaire vis-à-vis du Chapitre et le temps qu'ils me font perdre inutilement, ce qui ruine le Chapitre dont la pauvreté lui est connu et qui m'épuise en mon particulier et me consomme en frais... M. de la Porte me dit qu'il avait fait... une lettre pour M. de Boulogne et qu'il la pré-

---

marché pour le presbytère, mais le 23 du même mois, on découvre qu'il n'y a pas d'argent et l'affaire est remise à plus tard. Et l'on ne fit rien. Le 29 décembre 1749, “ le Curé a représenté à l'assemblée la nécessité de bâtir un presbytère. Après avoir examiné les différents moyens pour y parvenir, on a trouvé des difficultés dans une taxe générale sur les paroissiens, surtout dans le temps présent; Monseigneur a dit qu'il voulait bien que les sept mille livres qu'il donnait à la Fabrique, fussent employés, dont il a fait remise, à la bâtisse d'un presbytère.” L'évêque se charge lui-même de bâtir, avec l'aide des paroissiens. Mais comme le Chapitre prétendait (1750) avoir la propriété du terrain, l'Evêque écrit qu'il ne peut plus s'occuper de la construction du presbytère. Alors ce fut le vieux presbytère qui demeura et on le voit mentionné dans le journal de M. Récher *Bulletin des Recherches Historiques*, mai 1903, page 131; décembre 1903, page 354. Détruit de fond en comble pendant le siège de Québec, il ne fut reconstruit qu'en 1772. Jusqu'alors le curé résidait au Séminaire et c'est là que se tenaient les assemblées des marguilliers. Je crois que le presbytère actuel est construit au même endroit et sur les mêmes fondations que le premier presbytère de M. de Bernières. Les voûtes du réfectoire semblent le prouver.